

L'an deux mil dix sept le vingt huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Pierre CORADE, Président

**Etaient présents** : MM. CORADE Pierre, TAILLEBREST Loïc, MAUREL Michel, DISSARD Jacques

**Absents excusés** : MM DEVOUASSOUD Eric (pouvoir à M. TAILLEBREST), TRUMP Grégory (pouvoir à M. DISSARD)

**Invité** : M. DE FRUYT, Directeur de la S.E.A.O. de Beauvais

**Secrétaire de Séance** : M. DISSARD Jacques

Formant la majorité en exercice

### 1. Approbation du PV de la séance du 12 avril 2017

Approuvé à l'unanimité.

### 2. Présentation du rapport annuel 2016 du délégataire par M. DE FRUYT

Monsieur DE FRUYT, représentant VEOLIA présente le rapport 2016 de délégataire concernant le service public d'eau potable (Prix et Qualité).

Le conseil syndical valide le rapport présenté par M. DEFRUYT.

Ce rapport sera transmis aux conseils municipaux de Montagny-en-Vexin et Montjavoult et tenu à disposition des usagers pour consultation.

### 3. Décisions modificatives

Compte tenu des notifications de décision concernant les subventions demandées pour les travaux prévus sur la commune de Montjavoult (déplacement réseau et renforcement de canalisation sur le hameau d'Hérouval) nous informant d'un rejet pour la D.E.T.R. et d'un accord de 58 700 € par le Conseil Départemental, montant inférieur à la prévision, le syndicat doit financer une part plus importante par ses fonds propres et il convient donc de faire une décision modificative sur le budget.

Par ailleurs, la trésorerie nous informe que l'étude concernant la protection du captage faite en 2013 a été amortie plus qu'il ne fallait et qu'il convient donc de transférer le trop perçu de 5 244.15 € en investissement sur le fonctionnement.

Par conséquent, la décision modificative proposée est la suivante :

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
623 : - 41 813 € 023 : + 47 057.15 €	773/ 042 : + 5 244.15 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
218 : - 35 107 € 2803/040 : + 5 244.15 €	131 : - 76 920 € 021 : + 47 057.15 €

#### 4. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 19 h 40

Incluses les délibérations 2017280601 à 2017280602

M. CORADE Pierre

M. MAUREL Michel

M. TAILLEBREST Loïc

M. DISSARD Jacques

M. TRUMP Grégory : absent  
Pouvoir à M. DISSARD

M. DEVOUASSOUD Eric : absent  
Pouvoir à M. TAILLEBREST